



SORNAY, le 15.06.2011

MAIRIE de SORNAY
1 Place de la Mairie
71500 SORNAY
Tél : 03.85.75.11.40
Fax : 03.85.75.41.35
E.mail : mairie-de-sornay@wanadoo.fr

Le Conseil Municipal s'est réuni le Mardi 14 juin 2011, à 20 H 30, sous la présidence de M. PRUDENT Julien, Maire.

A la demande d'Alain BOUILLOT, Adjoint au Maire, il est décidé de rectifier un point du compte-rendu du 17.05.11 concernant la visite du Député Arnaud MONTEBOURG, en précisant que M. CHAINTRON était invité en tant que Conseiller Général et suppléant du Député et non en tant que Président du Conseil Général.

Le Conseil Municipal accepte la rectification de ce point.

Le compte-rendu de la séance du 17.05.11 est adopté à l'unanimité.

Absent : Ronald COMPARET

Représentés : Laurent BOUDIER par Patrick MORIER

Secrétaire de séance : David FICHET

PROPOSITION DE CONTRAT A DUREE DETERMINEE D'UN PERSONNEL COMMUNAL EN CONTRAT AIDE

Ce point est ajourné car Pôle Emploi a accepté de renouveler le CUI-CAE DE M. SEFERIAN Pascal pour une durée de 6 mois, du 03.07.2011 au 02.01.2011. Ce contrat est reconduit à l'identique des précédents, sur une base de 28h30 hebdomadaires avec besoin de poursuivre et de parfaire les formations théoriques et pratiques mentionnées par la Commune dans le dossier déposé pour la demande de renouvellement.

TRAVAUX REALISES DANS LES LOCAUX DE LA BOULANGERIE

Les avenants 1 et 2 sont présentés au Conseil Municipal. Ils font suite à plusieurs tranches de travaux réalisés en 2010 et 2011, le Maire et les Adjointes s'y étaient engagés. Les diverses interventions effectuées par plusieurs entreprises dans les locaux de la boulangerie ont permis de diminuer fortement les points à revoir de l'état initial de l'été 2009.

POINT SUR LES TRAVAUX DE LA COMMISSION ET LE SONDAGE POUR ECHANGE SORNAY/WOLFERSTADT

Alain BOUILLOT, 2^{ème} Adjoint, prend la parole pour préciser que la Commission s'est réunie le 27 mai 2011. Au niveau du recensement, 44 personnes pourraient être accueillies. Au niveau des dates proposées, 3 périodes ont été retenues pour 2012, les 12 et 13 mai, les 19 et 20 mai et les 2 et 3 juin. Le Maire précise qu'un courrier réponse de la part du Maire de Wolferstadt est en attente, par la suite une lettre sera envoyée aux personnes volontaires pour accueillir les allemands dès que les dates seront fixées. La participation des élèves du lycée et du collège et de certains professeurs pour parfaire cet échange culturel serait un plus pour

pérenniser ce dispositif. Une nouvelle rencontre du groupe élus et bénévoles est prévue pour octobre, avant si nécessaire et aura pour but de fixer les dates, de relancer les contacts et de préparer un avant programme.

MUTATION DU SITE INTERNET DE LA COMMUNE DE « Cybercommune » A « e-Bourgogne »

Le site est en cours de transfert qui devrait avoir lieu autour du 15 juin 2011. La gestion du site est plus facile. La présentation est plus conviviale et accueillante. Le Maire précise que l'accès au site est toujours possible en tapant « Sornay71.fr » et qu'un maximum d'informations sera disponible en ligne avec des mises à jours régulières.

FETE PATRONALE : DEMANDE D'AUTORISATION DE VOIRIE

Le Maire précise qu'une demande par lettre du Comité des Fêtes pour la fête patronale du dimanche 28 août a été reçue afin de demander une autorisation de voirie et l'utilisation des toilettes de l'école des filles pour les visiteurs lors du show motos. En ce qui concerne la circulation, un plan mentionnant les rues et routes concernées est attendu pour pouvoir prendre les arrêtés nécessaires. Pour les toilettes, la meilleure solution serait de demander le prêt des WC mobiles à la ville de Louhans et dans ce cas de prévoir un fléchage précis pour indiquer ce lieu aux visiteurs. La prochaine réunion de préparation entre Maire, Adjointes et bureau du Comité des Fêtes aura lieu le 4 juillet à 17h30 pour finaliser et régler les dernières questions techniques avant l'été.

LOCALISATION DES BUREAUX DE VOTES 2012/2013

Le Conseil Municipal décide de garder le bureau de vote actuel qui est le Foyer Rural comme les années précédentes

COMPTE RENDU DE LA REUNION DE LA COMMISSION BULLETIN MUNICIPAL DU 31 MAI

La formule retenue pour l'élaboration du bulletin municipal est de 12 pages standard avec 4 pages recto verso et insertion de photos. La relecture est prévue pour le mercredi 15 juin à 20h30 et la distribution entre le jeudi 7 et le dimanche 10 juillet

COMPTE RENDU DE LA RENCONTRE AVEC M. MONTEBOURG ET M. CHAINTRON DU 6 JUIN

M le Maire informe que M.MONTEBOURG est venu accompagné de son chef de cabinet M. Jacques BEBOT , qui a pris en note les questions et les demandes des élus présents

M. CHAINTRON a proposé l'utilisation du stade de Bram de Louhans pour le club de Sornay pendant le temps des travaux des vestiaires.

Le Conseil précise en conclusion qu'il s'agit là d'une entrevue de travail de plus de 3 heures nécessaire et destinée à réactualiser les connaissances de nos élus locaux sur la Commune, ses projets et demandes, sa situation précise.

PROPOSITION ATTRIBUTION DE SUBVENTION A LA SPA DE LONS LE SAUNIER ET A LA MISSION LOCALE JEUNES DE LA BRESSE LOUHANNAISE

M le Maire rappelle que dernièrement la SPA de Lons le Saunier a accepté de prendre en charge dans son refuge le dernier chien trouvé dans la Commune. Ce chien n'était ni pucé ni tatoué et malgré la diffusion massive de l'information aucun propriétaire ne s'est manifesté. Le Conseil Municipal pense qu'il est judicieux de faire un geste financier puisqu'il n'est pas impossible que le cas se représente dans la Commune. L'idée est d'ajouter la SPA à la liste des associations aidées et de lui attribuer une subvention de 100 €

M. le Maire demande au Conseil de bien vouloir délibérer sur l'attribution de cette subvention, le Conseil approuve à l'unanimité.

M. le Maire rappelle la demande de la Mission Locale d'une aide financière de la part de la Commune. Le Conseil Municipal demande une plus grande clarté et un bilan financier de la part de la structure. Le Maire demande de délibérer sur l'attribution d'une subvention de 100€, le Conseil approuve avec une voix contre et une abstention.

ETUDE DE DEVIS

Présentation du devis THOMASSET pour la fabrication d'une plaque pour l'ossuaire. Le Conseil Municipal accepte le devis de 129,51€.

Présentation des devis d'ASR de Branges pour la création de divers marquages au sol et la fourniture et pose de produits de signalisation verticale au niveau de la Rue de l'Eglise. Les devis l'un pour 2948,39€ et l'autre pour 3992,82€ sont acceptés.

Le Maire informe qu'un devis (peu important) est en attente pour 2 affiches A1 pour annoncer la modification du carrefour et de la Rue de l'Eglise.

SCHEMAS DEPARTEMENTAUX DE COOPERATION INTERCOMMUNALE MODIFICATION DE LA SITUATION EXISTANTE

Le Maire informe que le projet de schéma départemental de coopération intercommunale présenté par les Préfets aux CDCI a été communiqué pour avis de la Commune. Il convient d'étudier de plus près la proposition et une délibération sera alors prise lors du prochain Conseil Municipal, le 05 juillet 2011. Chaque élu reçoit carte intercommunale actuelle, proposition de la CDCI et contre proposition du Conseil Général pour étude précise.

Le Conseil Municipal doit se prononcer dans un délai de 3 mois à compter de la notification soit au plus tard à la mi-août 2011

ADOPTION DU REGLEMENT DU CIMETIERE COMMUNAL

Le Maire dit que les articles 28,58,59 et 71 ont été modifiés dans le sens des demandes du Conseil Municipal du 17 mai 2011 qui font suite au travail de 8 mois de la Commission d'élus. Il précise l'ajout de l'article 35 concernant la conversion des concessions.

Le règlement sera consultable en mairie et sur le site internet. Son existence affichée aux deux entrées du cimetière et il sera donné en intégralité aux marbriers et aux centres funéraires.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité l'adoption du règlement du cimetière.

DENOMINATION DE LA RUE QUI DESSERVIRA LE LOTISSEMENT DU LIEU-DIT « LE LUMINAIRE »

Le Maire et les Adjoints proposent « Impasse du Luminaire » Aucune autre proposition de dénomination n'est faite. Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le nom de la voie « Impasse du Luminaire »

ETAT D'AVANCEMENT RELATIF AU DEPÔT DU PERMIS DE CONTRUIRE DE L'EXTENSION DES VESTIAIRES

Le Maire rappelle la proposition de M. CHAINTRON, maire Louhans-Châteaurenaud de prêter le stade de Bram au club de Sornay contre une participation financière relative aux dépenses de fonctionnement.

Le permis de construire est en cours d'instruction. Un contact avec Arcad'26 avant décision de passer le MAO sera pris pour affiner l'éventuel fractionnement des réalisations en fonction d'éléments sportifs locaux à clarifier.

STATION D'EPURATION DE LOUHANS

Suite au compte rendu de la réunion du 18 mai, une prochaine réunion aura lieu le jeudi 23 juin en mairie de Louhans avec les trois Maires (Branges, Louhans et Sornay) afin d'arrêter les modalités du cahier des charges de l'étude. L'agence de l'eau sera présente à cette réunion pour apporter un éclairage sur ledit cahier des charges, ainsi que les autres services de l'Etat compétents.

DEMANDE D'AUTORISATION DE REALISATION DE TRAVAUX PAR UN PARTICULIER SUR LA COMMUNE

Le Maire explique la demande, les travaux consistent en l'aménagement d'un terrain en 6 lots. Le projet inclut la voirie avec une plate forme de retournement pour ne pas générer un flux de circulation giratoire dans le lotissement. Cette parcelle emprunte un terrain communal sur une longueur de 30 mètres, ce particulier demande la permission à la Commune de pouvoir réaliser à sa charge les travaux d'enfouissage des réseaux, pose de bordures de trottoirs et candélabres d'éclairage public.

Le Conseil propose de prendre tous les renseignements et toutes les précautions qui s'imposent pour ce genre de projet en saisissant comme à l'accoutumée M. J. Henri DUQUET, salarié de la CCCL en charge des voies et réseaux.

SUIVI DU DOSSIER BALADES VERTES

La Commission s'est réunie le vendredi 10 juin afin d'apporter toutes améliorations aux tables thématiques, en version papier et informatique, pour les remettre à M. Gaugey le vendredi 24 juin. Le plan de jalonnement n'est pas encore validé et demande à être vérifié sur place. Le dossier technique devrait être présenté en octobre-novembre en Commission Paritaire du Conseil Général

COMPTE RENDU DES REUNIONS PLU DES 24 ET 27 MAI 2011

Le Maire liste les aménagements possibles pour la Commune entre espace Amortets et Temple

- Terrain multisports
- Parking poids lourds
- Salle multi accueil ou maison des associations
- Aire de jeux
- Salle des fêtes
- Halle
- Parking véhicules légers

AFFAIRES DIVERSES

Le conseil prend connaissance de divers documents d'information et courriers.

Le Maire de SORNAY

J.PRUDENT